

1955*



MINI
MAG

n° 03

NOVEMBRE 2010

* une publication de la commune de Chamoson

les infos
communales
via sms

Convocation aux assemblées
lundi 13 décembre 2010

19h assemblée bourgeoisiale
20h assemblée primaire

- 03 ÉDITORIAL
- 04 CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES DU 13 DÉCEMBRE 2010
- 06 BUDGET 2011 DE LA COMMUNE DE CHAMOSON
 - 07 APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF
 - 08 APERÇU DU COMPTE ANNUEL
 - 09 COMPTES SELON LES TÂCHES
 - 10 COMPTES SELON LES NATURES
 - 11 DETTE NETTE
 - 12 FONCTIONNEMENT 2011
 - 13 IMPÔT SUR LE REVENU - INDEXATION 2008-2011
- 15 BUDGET 2011 BOURGEOISIE DE CHAMOSON
- 18 HABITANTS
- 21 INFORMATIONS VIA VOTRE TÉLÉPHONE MOBILE
- 22 PLAN D'ALARME EAU

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

*Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Chamoson
et que vous n'avez jamais osé demander...*

Le n° 3 du **1955** vous renseignera de manière précise sur le budget 2011 de notre municipalité et de notre bourgeoisie.

Vous y trouverez une volonté marquée d'assainir la bourgeoisie, des montants d'investissement et fonctionnement nécessaires au maintien des infrastructures.

Pour la municipalité chamosarde, le débat fut certes nourri entre investissements importants ou modérés, votre Conseil s'est résolument décidé pour la seconde solution.

En effet, tous les signes économiques suisses sont au vert, dans le même temps le taux d'intérêts reste très bas, alors que les besoins en investissement sont très nombreux, mais des échéances importantes en termes de financement seront bientôt nécessaires.

- > la construction d'un nouveau bâtiment d'école.,
- > l'aménagement du centre du village de Chamoson,
- > la dernière étape des travaux de sécurisation du St-André (zone rouge).

Vous comprendrez donc aisément que le budget d'investissement 2011 sera certes important mais que votre Conseil ne devrait pas recourir à l'emprunt pour cet exercice.

Par contre, pour le budget de fonctionnement le Conseil maintiendra et améliorera les infrastructures de la municipalité.

Le Conseil, dans le même temps a décidé d'augmenter l'indexation fiscale, donc de **diminuer les impôts**. Un effort important consenti, qui démontre que par une gestion saine, il est en plus possible de rendre la fiscalité plus intéressante.

Dans un profond désir d'améliorer la qualité de vie de notre commune, nous vous souhaitons, chères Concitoyennes, chers Concitoyens, nos meilleurs vœux pour l'année 2011.

Chamoson, novembre 2010

Votre Président
Patrick Schmalzried

ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DE CHAMOSON

L'Assemblée bourgeoise de Chamoson est convoquée le lundi 13 décembre 2010 à 19 heures, à la salle polyvalente de Chamoson, avec l'ordre du jour suivant:

- 1 Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 21 juin 2010
- 2 Budget 2011 de la Bourgeoisie, présentation et approbation
- 3 Règlement Bourgeoisial, présentation et approbation
- 4 Divers

Conformément aux dispositions légales, le budget 2011 de la Bourgeoisie, le procès-verbal et le règlement Bourgeoisial peuvent être consultés par chaque bourgeoise et bourgeois, tous les matins, du lundi au vendredi (de 8 heures à 12 heures) au greffe communal, à partir du mardi 23 novembre 2010, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée.

Chamoson, le 17 novembre 2010
L'Administration bourgeoise

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DE LA COMMUNE DE CHAMOSON

L'Assemblée primaire de la Commune de Chamoson est convoquée le lundi 13 décembre 2010 à 20 heures, à la salle polyvalente de Chamoson, avec l'ordre du jour suivant :

- 1 Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 21 juin 2010
- 2 Demande d'autorisation pour la réfection des routes «Chez Moren et Rossaillenaz» pour Fr. 760'000.-.
- 3 Indexation impôts 2011, décision
- 4 Budget 2011 de la Municipalité, présentation et approbation
- 5 Planification financière 2011-2014, présentation
- 6 Règlement de police, présentation et approbation
- 7 Taxes d'irrigation 2010, décision
- 8 Divers

Conformément aux dispositions légales, le budget 2011 de la Municipalité, le procès-verbal et le règlement de police peuvent être consultés par chaque citoyenne et citoyen, tous les matins, du lundi au vendredi (de 8 heures à 12 heures) au greffe communal, à partir du mardi 23 novembre 2010, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée.

Chamoson, le 17 novembre 2010
L'Administration communale



Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 7 al. I de la loi sur les communes du 05 février 2004, le Conseil communal vous présente avec plaisir et sérieux le budget 2011.

Ce budget, soumis à votre approbation, a fait l'objet de nombreuses séances, qui ont mis d'abord en valeur les lignes directrices ou les priorités à dégager à moyen terme. Ensuite il a permis au Conseil municipal de déterminer les projets prioritaires pour le budget 2011 et ils sont nombreux. Il a été approuvé par le Conseil municipal lors de sa séance du 15 novembre 2010.

Au niveau du fonctionnement, le budget 2011 présente une marge d'autofinancement de Fr. 2'007'600.00, des amortissements ordinaires de Fr. 1'999'700.00 et un excédent de revenu de Fr. 7'900.00.

Les investissements nets 2011 se monte à Fr. 4'205'700.00.

Nous vous transmettons, avec ces pages, différents tableaux et graphiques sur les budgets de fonctionnement et d'investissements 2011.

Patrick Schmalzried
Président de la Municipalité

			COMPTES 2009	BUDGET 2010	BUDGET 2011
Compte de fonctionnement					
Résultat avant amortissements comptables					
Charges financières	-	fr.	11'474'043.10	10'963'450.00	11'416'150.00
Revenus financiers	+	fr.	13'937'426.85	12'855'150.00	13'423'750.00
Marge d'autofinancement (négative)	=	fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	=	fr.	2'463'383.75	1'891'700.00	2'007'600.00
Résultat après amortissements comptables					
Marge d'autofinancement (négative)	-	fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+	fr.	2'463'383.75	1'891'700.00	2'007'600.00
Amortissements ordinaires	-	fr.	1'821'872.09	1'760'000.00	1'999'700.00
Amortissements complémentaires	-	fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	fr.	-	-	-
Excédent de charges	=	fr.	-	-	-
Excédent de revenus	=	fr.	641'511.66	131'700.00	7'900.00
Compte des investissements					
Dépenses	+	fr.	4'370'689.54	7'892'100.00	4'977'500.00
Recettes	-	fr.	1'455'278.45	917'900.00	771'800.00
Investissements nets	=	fr.	2'915'411.09	6'974'200.00	4'205'700.00
Investissements nets (négatifs)	=	fr.	-	-	-
Financement					
Marge d'autofinancement (négative)	-	fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+	fr.	2'463'383.75	1'891'700.00	2'007'600.00
Investissements nets	-	fr.	2'915'411.09	6'974'200.00	4'205'700.00
Investissements nets (négatifs)	+	fr.	-	-	-
Insuffisance de financement	=	fr.	452'027.34	5'082'500.00	2'198'100.00
Excédent de financement	=	fr.	-	-	-

COMPTES 2009 BUDGET 2010 BUDGET 2011

Compte de fonctionnement	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)	13250916.19		12723160.00		13410860.00	
Total des revenus		13937426.85		12855150.00		13423750.00
Excédent de revenus	641511.66		131700.00		7900.00	
Total	13937426.85	13937426.85	12855150.00	12855150.00	13423750.00	13423750.00
Compte des investissements						
Total des dépenses reportées au bilan	4370689.54		7892100.00		4977500.00	
Total des recettes reportées au bilan		1455278.45		917900.00		771800.00
Investissements nets 3)	2915411.09		6974200.00		4200700.00	
Total	4370689.54	4370689.54	7892100.00	7892100.00	4977500.00	4977500.00
Financement						
Report des investissements nets	2915411.09		6974200.00		4200700.00	
Report des amortissements ordinaires du patrimoine administratif	1821872.09			1760000.00		1969700.00
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif						
Report des amortissements du découvert du bilan						
Excédent de revenus du compte de fonctionnement	641511.66			131700.00		7900.00
Excédent de financement	452027.34		6974200.00		4200700.00	
Insuffisance de financement						
Total	2915411.09	2915411.09	6974200.00	6974200.00	4200700.00	4200700.00
Modification de capital						
Report de l'excédent de financement						
Report de l'insuffisance de financement	452027.34		5062900.00		2198100.00	
Report des dépenses d'investissement au bilan						
Report des recettes d'investissement au bilan	1455278.45		917900.00		771800.00	
Augmentation de la fortune nette	2463383.75		1760000.00		1969700.00	
Diminution de la fortune nette						
Total	4370689.54	4370689.54	7892100.00	7892100.00	4977500.00	4977500.00

COMPTES 2009 BUDGET 2010 BUDGET 2011

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES TÂCHES

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Autorité générale	934430.23	40958.15	928300.00	36200.00	967700.00	40200.00
Sécurité publique	819073.38	396401.10	775000.00	314550.00	815600.00	301400.00
Enseignement et formation	3439918.08	1962708.85	3397500.00	1448400.00	3563900.00	1587000.00
Culture, loisirs et culte	907339.31	155757.50	851800.00	107100.00	997160.00	108000.00
Santé	109307.35		110000.00		134500.00	
Prévoyance sociale	991473.88	431366.70	1128400.00	378450.00	1198250.00	461700.00
Trafic	1590921.36	198483.55	1827750.00	140500.00	1736900.00	148700.00
Protection et aménagement de l'environnement, y.c. eau, égouts, déchets	2289320.56	1307362.15	2088650.00	995050.00	2351150.00	1066550.00
Economie publique, y.c. services industriels	1438703.42	511691.02	1303700.00	437700.00	913900.00	324700.00
Finances et impôts	764927.62	953697.23	782500.00	8169200.00	717000.00	9387500.00
Total des charges et des revenus	13295915.19	13937426.85	12723160.00	12855150.00	13410860.00	13423750.00
Excédent de charges						
Excédent de revenus	641511.66		131700.00		7900.00	

COMPTES 2009 BUDGET 2010 BUDGET 2011

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Autorité générale	10477.55		50000.00		50000.00	
Sécurité publique	207300.65	143721.65	300100.00	100000.00	402500.00	236800.00
Enseignement et formation	10841.15		140000.00		168000.00	
Culture, loisirs et culte	232237.60	39000.00	510000.00	25000.00	675000.00	60000.00
Santé						
Prévoyance sociale	52389.24		640000.00	50000.00	100000.00	
Trafic	840908.00	397100.00	3358900.00	40000.00	1501000.00	
Protection et aménagement de l'environnement, y.c. eau, égouts, déchets	2234559.90	709900.20	2240200.00	116000.00	1904000.00	325000.00
Economie publique, y.c. services industriels	782277.45	529556.60	642900.00	587900.00	265000.00	150000.00
Total des dépenses et des recettes	4370689.54	1455278.45	7892100.00	917900.00	4977500.00	771800.00
Excédent de dépenses						
Excédent de recettes		2915411.09		6974200.00		4200700.00

COMPTES SELON LES NATURES

COMPTES SELON LES NATURES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES NATURES

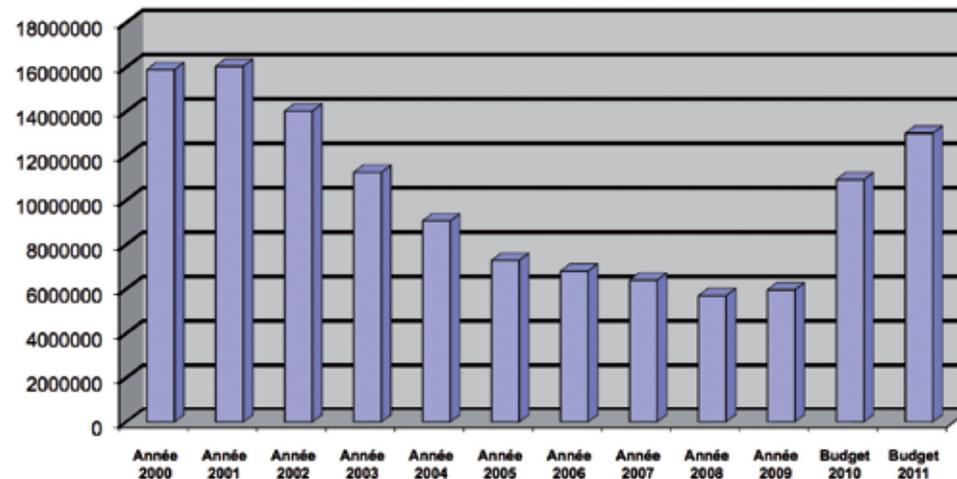
	COMPTES 2009		BUDGET 2010		BUDGET 2011	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	4 026 413,10		4 651 400,00		5 006 600,00	
Biens, services et marchandises	3 022 279,11		2 240 330,00		3 129 450,00	
Intérêts passifs	387 204,00		440 000,00		417 000,00	
Amortissements	1 521 912,06		1 760 000,00		1 969 700,00	
Frais à des contributions sans affectation	57 508,70		57 500,00		57 500,00	
Dédonations versés à des collectivités publiques	862 721,40		840 400,00		859 300,00	
Subventions économiques	1 469 779,74		1 369 700,00		1 522 700,00	
Subventions redistribuées	-		6 000,00		4 800,00	
Attributions aux financements spécifiques	27 693,00		100 000,00		100 000,00	
Impôts internes	193 900,00		218 150,00		220 900,00	
Intérêts	8 910 478,15		8 750 700,00		8 954 500,00	
Revenus et concessions	192 506,00		1 080 600,00		1 030 000,00	
Revenus des biens	397 441,17		273 100,00		265 100,00	
Contributions	2 074 124,81		179 200,00		1 854 100,00	
Frais à des recettes et contributions sans affectation	280 135,85		278 500,00		265 800,00	
Restitutions de collectivités publiques	1 705 151,20		1 507 250,00		1 574 700,00	
Subventions	17 003,87		6 000,00		4 800,00	
Prélèvements sur les financements spécifiques	193 300,00		218 100,00		220 900,00	
Impôts internes	193 300,00		178 551,50		184 151,50	
Total des charges et des revenus	13 295 915,19	13 937 426,85	12 729 450,00	12 855 150,00	13 415 850,00	13 423 750,00
Excédent de charges	64 911,66	-	131 790,00	-	7 960,00	-
Excédent de revenus	-	-	-	-	-	-

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES NATURES

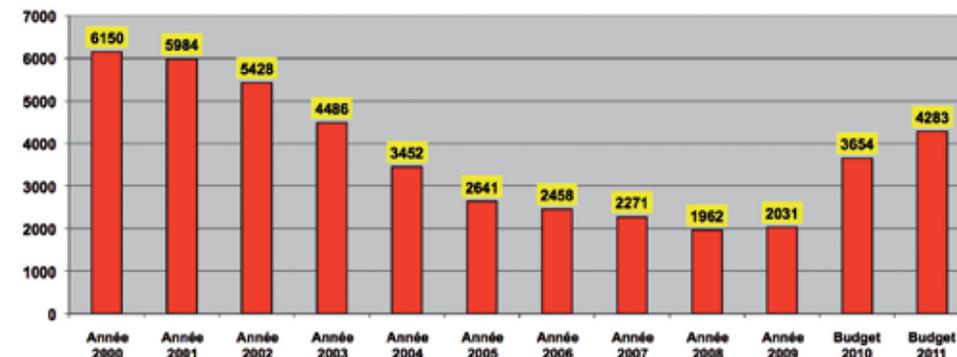
	COMPTES 2009		BUDGET 2010		BUDGET 2011	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissements groupés	4 115 961,59		7 982 000,00		4 832 500,00	
Prêts et participations permanentes	204 627,95		200 000,00		149 000,00	
Subventions accordées	-		-		-	
Subventions redistribuées	-		-		-	
Autres dépenses activées	115,45		-		-	
Report de recettes au bilan	-		-		-	
Transferts au patrimoine financier	-		-		-	
Conti-bucliers de tiers	-		-		-	
Remboursement de prêts et participations permanentes	451 030,30		475 000,00		289 600,00	
Facturations à des tiers	12 910,50		100 000,00		100 000,00	
Remboursement de subventions acquiescées	99 183,35		342 000,00		372 000,00	
Subventions acquiescées	-		-		-	
Subventions à redistribuer	-		-		-	
Report de dépenses au bilan	-		-		-	
Total des dépenses et des recettes	4 370 689,54	1 452 278,45	7 982 000,00	917 000,00	4 977 500,00	771 800,00
Excédent de dépenses	-		-		-	
Excédent de recettes	-	2 919 411,99	-	6 914 200,00	-	4 205 700,00

DETTE NETTE

DETTE NETTE 2000-2011



DETTE NETTE PAR HABITANT 2000-2011





Le budget 2011 de la bourgeoisie qui vous est soumis a été établi en collaboration avec la commission bourgeoise. Il présente une marge d'autofinancement de Fr. 118'100.00, des investissements nets pour Fr. 118'000.00.

Fonctionnement

Les charges de fonctionnement pour le budget 2011, en augmentation par rapport au budget 2010, sont en grande partie dues à l'entretien des bâtiments et plus particulièrement, les bâtiments de l'alpage de Loutze.

Les revenus de fonctionnement se composent essentiellement des locations des bâtiments bourgeoisiaux et d'une subvention communale de Fr. 85'000.00 pour l'utilisation des biens bourgeoisiaux.

Investissements

Les dépenses d'investissements concernent l'amélioration des bâtiments d'alpage pour Fr. 121'000.00 et le changement de volets au bâtiment St-André pour Fr. 25'000.00.

Pour les recettes d'investissements, les travaux d'amélioration des alpages bénéficient d'une subvention de Fr. 28'000.00.

Patrick Schmalzried
Président de la Bourgeoisie

BUDGET DE FONCTIONNEMENT	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES	104'900.00		79'000.00		101'561.15	0.00
Charges de personnel	7'000.00				6'209.35	
Biens, services et marchandises	46'800.00		37'700.00		51'215.40	0.00
Intérêts passifs	19'300.00		19'500.00		19'465.40	0.00
Amortissements	30'000.00		20'000.00		22'871.00	0.00
Dédommagements à des collectivités publiques	1'000.00		1'000.00		1'000.00	0.00
Subventions accordées	800.00		800.00		800.00	
REVENUS		193'000.00		115'465.00		156'275.85
Revenus des biens		108'000.00		98'465.00		80'054.05
Contributions		85'000.00		5'000.00		64'221.80
Subventions acquises				12'000.00		12'000.00
Total	104'900.00	193'000.00	79'000.00	115'465.00	101'561.15	156'275.85
Excédent de revenus / de charges	88'100.00		36'465.00		54'714.70	

BUDGET D'INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
DEPENSES	146'000.00		40'000.00		37'971.00	
Investissements propres	146'000.00		40'000.00		37'971.00	
RECETTES		28'000.00				
Subventions acquises		28'000.00				
Total	146'000.00	28'000.00	40'000.00		37'971.00	
Excédent de revenus / de charges		-118'000.00		-40'000.00		-37'971.00

COMPTE FINANCIER	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges/recettes	104'900.00	193'000.00	79'000.00	115'465.00	101'561.15	156'275.85
- amortissements	30'000.00	0.00	20'000.00	0.00	22'871.00	0.00
Total net	74'900.00	193'000.00	59'000.00	115'465.00	78'690.15	156'275.85
Marge d'autofinancement	118'100.00		56'465.00		77'585.70	
Investissements nets	118'000.00		40'000.00		37'971.00	
Excédent de recettes/dépenses du compte financier	100.00		16'465.00		39'614.70	
+ Report au bilan des investissements nets	118'000.00		40'000.00		37'971.00	
- Amortissements comptables	30'000.00		20'000.00		22'871.00	
Bénéfices / pertes comptables	88'100.00		36'465.00		54'714.70	

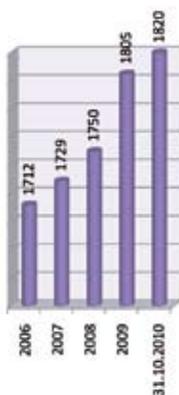
SITUATION DE LA COMMUNE

NB D'HABITANTS EN RÉSIDENCE PRINCIPALE (SANS LES PERMIS L)

Localité	2006	2007	2008	2009	31.10.2010
Chamoson	1712	1729	1750	1805	1820
St-Pierre-de-Clages	481	501	527	525	510
Grugnay	139	144	149	146	154
Les Vérines	164	172	193	198	211
Némiaz	77	85	83	84	87
Mayens de Chamoson	198	212	230	232	242
Total	2771	2843	2932	2990	3024

ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR HAMEAU

CHAMOSON



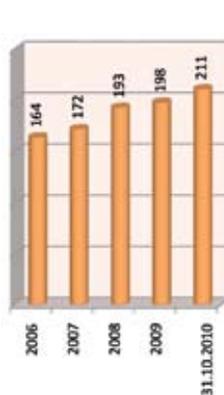
ST-PIERRE-DE-CLAGES



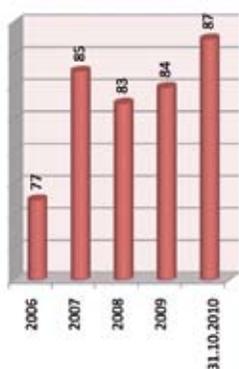
GRUGNAY



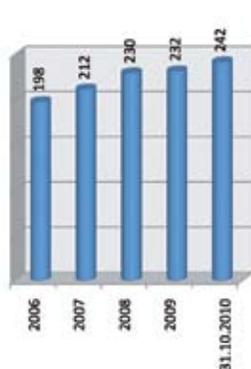
LES VÉRINES



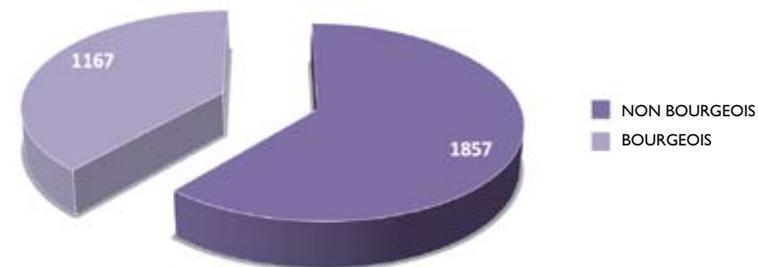
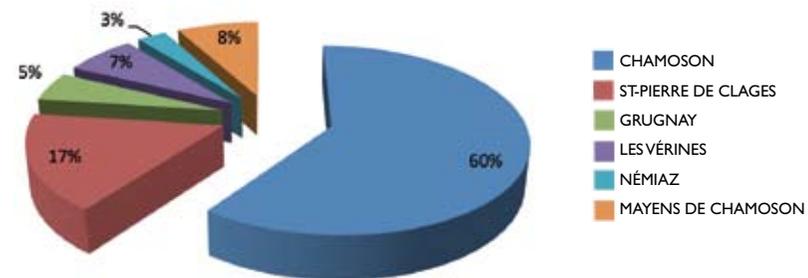
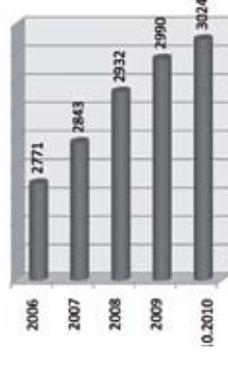
NÉMIAZ



MAYENS DE CHAMOSON



TOTAL





INFORMATIONS VIA VOTRE TÉLÉPHONE MOBILE

NEWSLETTER COMMUNALE

Dès aujourd'hui, la commune de Chamoson propose à ses citoyens un nouveau système d'informations officielles par SMS.

les infos
communales
via sms
une première !

Ce système vous permettra de recevoir gratuitement sur votre téléphone mobile des informations telles que:

URGENCES – ALERTES – PRÉVENTION

> évacuation d'urgence, panne d'électricité, inondation, pollution de l'eau, coupure d'eau, risques naturels, pandémie...

TRAVAUX

> information sur les travaux, fermeture des routes, coupure d'eau...

SERVICES ADMINISTRATIFS

> informations diverses: votations, convocations aux assemblées primaires...

Ces alertes et ces messages sont entièrement gratuits !

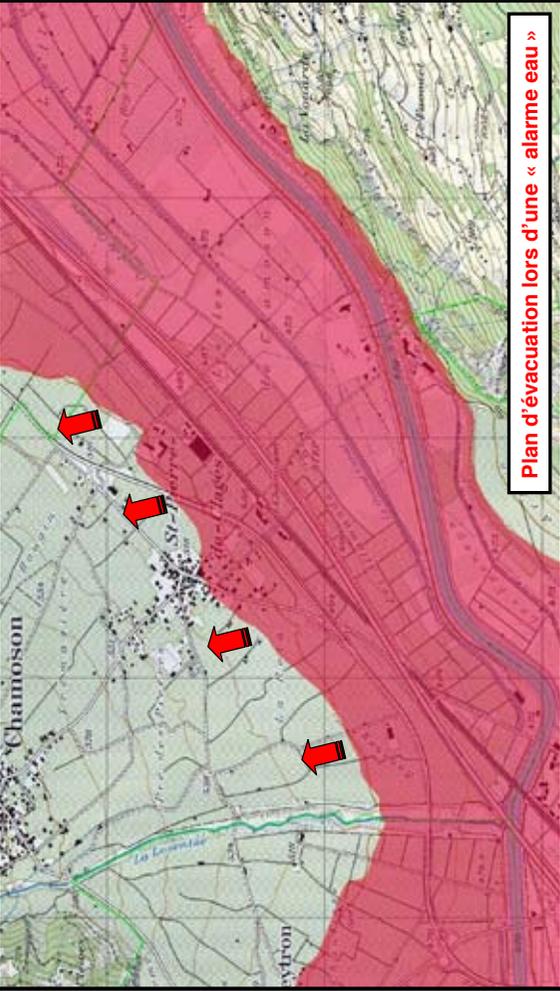
Nous avons toutefois besoin de votre accord explicite afin de pouvoir vous envoyer des SMS. Pour vous inscrire, rien de plus simple, il vous suffit d'envoyer le message suivant:

CHAMOSON SMS NOM PRÉNOM

au 363

(sms non surtaxé: 20 cts/sms)

Il vous est possible, à tout moment, de vous désinscrire du système. Il vous suffit de vous adresser directement à l'Administration communale (téléphone, mail, sms).

 <p>COMMUNE DE CHAMOSON</p>	<p>PLAN D'ALARME EAU</p>	<p>Le test des sirènes à lieu chaque premier mercredi de février à 13h30</p>
 <p>1 min 2 min</p>	<p>2 X 1 min 1 min</p>	<p>10 sec 20 sec 10 sec 20 sec 10 sec 20 sec</p> <p>12 X 20 sec</p>
<p>« Alarme générale »</p> <p>L'alarme générale – un son oscillant continu produit par les sirènes – retentit lorsqu'un danger menace la population. La diffusion du signal dure une minute et est répétée après une interruption de deux minutes.</p>	<p>Que faire en cas d'alarme générale?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Ecouter la radio (RSR ou radios locales) ▶ Se conformer aux consignes des autorités ▶ Informer les voisins 	<p>« Alarme eau » (retentit seulement après le signal « alarme générale »)</p> <p>L'alarme eau n'est utilisée que dans les zones menacées situées en dessous des barrages d'accumulation. Le signal consiste en une suite de douze sons graves continus de vingt secondes chacun, séparés, les uns des autres par des intervalles de dix secondes. Dans tous les cas, l'alarme eau n'est déclenchée que lorsque l'alarme générale a retenti.</p>
<p>LA FIN D'ALARME SERA DIFFUSEE PAR LA RADIO</p>		
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="flex: 1;">  </div> <div style="flex: 0.5; border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>Plan d'évacuation lors d'une « alarme eau »</p> </div> </div> <p style="margin-top: 10px;"> ZONE ROUGE: DIRECTION : CHAMOSON </p>		




chamoson
TERRE DE CULTURE